



## Acheter une maison avec pièce non déclarée

Par **Delloue Aurelie**, le **24/04/2017** à **12:05**

Bonjour,

Mon conjoint et moi souhaitons acheter une maison.

Nous en avons vu une intéressante. Elle est présentée avec un séjour double (15 m<sup>2</sup> + 20 m<sup>2</sup>) mais une partie du séjour n'a pas été déclaré à la mairie et aux impôts (je pense qu'il s'agit de la partie faisant 20 m<sup>2</sup> mais j'attends la confirmation). Ces travaux d'agrandissement ont été réalisés il y a 12 ans par le propriétaire.

Mes questions sont :

- peut on régulariser la situation après achat ?
- que risque t'on excepté une augmentation de la taxe foncière ?
- peut on nous demander de démolir (il y a un délais de prescription de 10 ans non ?) ?
- est ce risqué d'acheter cette maison avec cette irrégularité ?

Merci à tout ceux qui prendront le temps de répondre.

Par **Tisuisse**, le **24/04/2017** à **15:44**

Bonjour,

Vous êtes mariés ou non ?